



Chers Parrains et Amis de la Fondation Nicolas,

De retour de Ouagadougou en ce début mars, j'ai le plaisir de vous donner des nouvelles de la Fondation Nicolas dans ce pays attachant, qui traverse toutefois des temps troublés et difficiles.

Soumis aux pressions d'actes terroristes sur sa frontière nord avec le Mali (cf. RFI.fr / Afrique), le Burkina Faso doit gérer un climat d'insécurité. Des enseignants désertent leurs postes pour revenir dans la capitale; une préoccupation majeure pour le gouvernement et particulièrement pour le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA). Toutefois dans la zone périphérique de Ouagadougou où nous sommes, la scolarité se poursuit sans trop d'inquiétudes.

ACTIVITES DE LA FONDATION EN 2016

En 2016, aucune construction n'a été envisagée; la Fondation Nicolas (FN) a poursuivi son soutien aux activités diverses tant à l'école Wendenda* Nicolas de Preux (WNDP), qu'au lycée communal Nicolas de Preux (LCNDP) et à la Saisonnière. Un envoi par container de livres et matériel scolaire a été fort apprécié.

*NB : Wendenda signifie en langue Mooré : « à la grâce de Dieu »

A L'ÉCOLE WENDENDA NICOLAS DE PREUX

Pour préserver la qualité de l'enseignement, Chantal Zongo limite à 420 enfants les effectifs de la maternelle et primaire. Les bâtiments scolaires ont été repeints, un entretien nécessaire après 10 ans. Il a fallu créer de nouvelles latrines, et réaménager l'espace de jeu pour les petits.

Une quarantaine de parrainages prennent en charge les enfants démunis, dont Chantal Zongo évalue la situation familiale.

La nouvelle convention signée avec le MENA garantit désormais aux élèves de WNDP ayant réussi leur CEP, leur entrée au lycée.



Le 14 octobre 2016, la Fondation Nicolas a reçu la médaille de l'Ordre des Palmes Académiques du Burkina Faso, en reconnaissance de sa contribution importante en matière d'éducation à Ouagadougou; un événement majeur fêté joyeusement par nos partenaires et amis sur place !

A LA SAISONNIÈRE

Mon séjour a été ponctué le 8 mars par la Journée Internationale de la Femme, une célébration importante dans un pays où les droits des femmes sont souvent bafoués. Nous l'avons fêtée à la Saisonnière où 40 femmes travaillent au maraîchage, et 60 jeunes filles de 14 à 25 ans sont alphabétisées tout en se formant à la couture et au tissage. Parmi celles-ci, une dizaine sont hébergées et entièrement prises en charge par notre organisation.

A l'issue d'une formation de deux ans, ces jeunes filles alphabétisées passent un certificat d'aptitude en couture qui leur permet de trouver un emploi ou d'installer un petit atelier de couture avec un capital que nous leur allouons sous forme de microcrédit.

La Fondation finance les salaires des formateurs, des couturières et des animateurs professionnels, les cours de sensibilisation à la santé reproductive, et offre un contrôle de santé pour toutes les femmes.



AU LYCÉE MUNICIPAL NICOLAS DE PREUX

Unique lycée public de cet arrondissement, notre lycée voit affluer un grand nombre d'enfants venant des différentes écoles primaires du secteur ; il en résulte un effectif pléthorique de 120 élèves en classe de 6^e. Le lycée compte actuellement 550 élèves. En Terminale scientifique, une première volée de 15 adolescents se présenteront au baccalauréat en juin 2017.

La filière littéraire sera complète l'année prochaine.

La Fondation Nicolas finance l'intervention d'animateurs formés qui viennent sensibiliser les élèves sur des thèmes tels que :

- le civisme, vivre ensemble
- le respect des croyances de l'autre
- la santé de la reproduction, la prévention de grossesses
- la lutte contre le mariage forcé.

Pour doubler les classes secondaires (de la 6^e à la 3^e), la décision est prise de bâtir un quatrième bâtiment de quatre classes avec un bureau, qui sera fonctionnel dès la rentrée 2017.

Nous venons de signer le contrat pour la construction de 370 m² devisée à 41'000'000 CFA, soit 67'000 CHF.

Les 16 classes pourront accueillir à terme près de 1000 élèves, et il reste de la place sur cette parcelle de 1,8 ha... !



La réalisation de cette extension a été soumise à la signature d'une convention entre la FN et le MENA; une rencontre constructive avec le ministre, M. Jean Martin Coulibaly a eu lieu à cet effet.



Ouagadougou, le

13 MARS 2017

**Le Ministre de l'Éducation nationale
et de l'Alphabétisation**

À

**Madame Michèle de Preux,
Présidente de la Fondation Nicolas**

SUISSE

Objet : Lettre de remerciements

Suite à la recommandation du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA), le Président du Faso a décerné, le 14 octobre 2016, la distinction de **Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques** à la Fondation Nicolas, en reconnaissance de sa contribution importante en matière d'éducation dans l'arrondissement 10 de la ville de Ouagadougou.

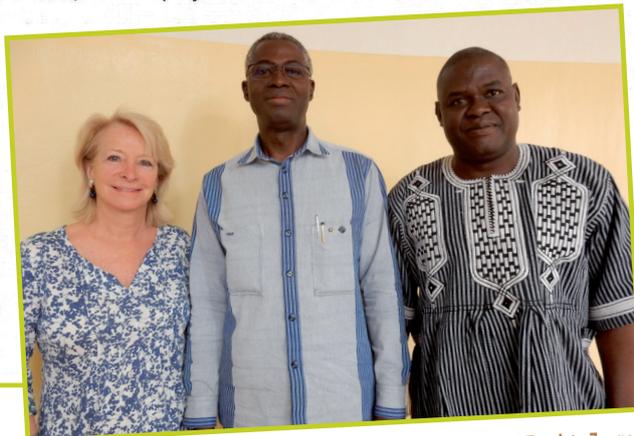
En effet, depuis 2008, avec le soutien de ses partenaires, M. et Mme Evariste Zongo, la fondation a financé :

- un complexe scolaire (maternel et primaire) ;
- un lycée communal Nicolas de Preux de 12 classes, qui en aura 16 à la rentrée 2017, pour atteindre une capacité de 1000 élèves.

A la Saisonnière, créée par Mme Sophie Sedgho, la fondation a :

- soutenu les activités en faveur des femmes démunies, à travers le maraîchage et l'alphabétisation ;
- encouragé par le micro-crédit des activités génératrices de revenus ;
- installé des ateliers de couture et de tissage pour la formation et l'alphabétisation de jeunes filles déscolarisées.

Par la présente, je tiens à exprimer mes remerciements, ainsi que la profonde gratitude des populations bénéficiaires, à la Fondation Nicolas et ses donateurs, pour cet important soutien à l'éducation, qui est une priorité pour le pays.



Jean Martin Coulibaly et Evariste Zongo

Jy Coulibaly
Jean Martin COULIBALY
Officier de l'ordre National





UN GRAND MERCI !

Chers Amis, c'est grâce à votre générosité que nous pouvons continuer à assurer un soutien concret à l'éducation des enfants et adolescents burkinabés, et à la formation des jeunes filles. Le renouvellement de votre appui financier nous est indispensable pour réaliser cette année l'agrandissement du lycée.

Aussi, nous nous permettons de vous solliciter tout particulièrement cette fois-ci, car il en va de la pérennité des projets dans lesquels nous sommes fermement engagés, et qui nous tiennent à cœur !

Au nom de tous ceux qui bénéficient de votre généreux soutien, le conseil de Fondation et moi-même vous disons notre profonde reconnaissance et vous en remercions très chaleureusement.

Avec mes amicales pensées,

Michèle de Preux



Rendez nous visite sur
WWW.FONDATION-NICOLAS.CH

mdepreux@fondation-nicolas.ch

COMPTE BANCAIRE:
Fondation NICOLAS
UBS SA / CH-1003 Lausanne
IBAN CH16 0024 3243 4751 8401 B
SWIFT / BIC UBSWCHZH80A
CCP 80-2-2



PS: les comptes audités de la Fondation seront disponibles sur demande dès juillet.